

POUR LA PREMIERE FOIS EN EGYPTÉ
LE LAIT CAILLÉ
VITAMINE
 VITAMINES A + B1 + B2 + C + D
 EN VENTE CHEZ :
GROPP
 TEL. 46199/8/7
A L'AMERICAINA
 RUE SOLIMAN PACHA
 ET AUPRES DES REVENDEURS
 R.C. 76886

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

ET DU

PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses et de la Société Suisse - Egypte

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795 Le Caire: 8, Abdel Khalek Saroit Pacha - Tél. 57282
 Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

International Watch Co.
 SCHAFFHOUSE
 QUALITE ET TRADITION
 chez
HOROVITZ & Cie
 JOAILLIERS
 Montres de Marque
 29, Rue Chérif Pacha
 ALEXANDRIE

LA VIE INTERNATIONALE

LE COMPLEXE EUROPEEN

En tout Européen, qui n'est pas un «suiveur» aveugle, soit des U.S.A. soit de l'U.R.S.S., il y a un complexe psychologique qu'il faut tâcher de démêler.

Complexe d'infériorité et d'humiliation d'abord : depuis 1914, l'Europe a perdu sa puissance, sa prospérité, sa prééminence universelle. Elle est devenue semblable à la Grèce décadente devant la montée de l'Empire romain, à la différence près qu'elle est flanquée de deux empires rivaux qui se disputent ses sympathies et risquent de s'expliquer sur son corps déjà ravagé. En outre, depuis sept ans, elle est partagée par un «rideau de fer» dont la responsabilité incombe aussi bien aux erreurs des Américains qu'à la poussée de l'impérialisme soviétique. Trois millions de ses enfants, faits prisonniers par les Russes, sont morts ou esclaves en URSS. Cette terrible aventure a laissé des traces profondes dans l'esprit des Européens, soit à l'Ouest soit à l'Est. Ils se sentent déchus, déchirés, en proie au vertige du désespoir et de l'abdication.

En outre, dans leur forte majorité, les Européens ne sont décidés à opter ni pour le capitalisme ni pour le communisme, malgré les adjurations qu'on leur adresse de part et d'autre. Ils connaissent les tares de la libre entreprise parasitée par la ploutocratie, et les horreurs des camps de concentration. Pour l'heure, ils choisissent le moindre mal, qui est à l'Ouest, mais ils n'entendent pas s'y fixer. Ils cherchent à dépasser le dilemme qu'on veut leur imposer, par les voies d'un socialisme mitigé ou par celles de l'organisation professionnelle. Ils n'ont pas encore trouvé la «formule» (le «système») — sans lesquels il semble qu'on ne puisse pas vivre dans ce monde de «masses» et de «slogans» — mais leur recherche est légitime, précieuse, et d'une grande portée pour l'avenir humain.

Enfin, dans le domaine de la culture, l'Europe, malgré la crise aiguë qu'elle traverse, garde un trésor de valeurs, de traditions et de coutumes qui lui est propre : qu'elle sent menacé à la fois par le totalitarisme de l'Est et par certaines formes de l'américanisme.

En somme l'Europe cherche à survivre en tant qu'Europe et non pas en tant qu'annexe d'un des deux blocs.

Seuls les communistes et quelques — rares — «américanistes» intègrent admettent ou prônent l'abdication.

Il est clair que l'Europe a les plus fortes raisons de redouter une nouvelle guerre mondiale, dont elle serait coup sur le principal champ de bataille, et qui risquerait de consommer sa ruine totale et définitive.

D'autre part, dans son ensemble, elle se méfie profondément de la «paix» soviétique dont elle voit clairement les arrière-pensées hégémoniques et terroristes. L'échec de plus en plus apparent des «Partisans de la paix» — après quelques succès de surprise — est significatif à cet égard.

L'Europe veut la paix, mais pas n'importe quelle paix.

Elle se rend parfaitement compte que le maintien de «l'état quo» qui la coupe en deux et la laisse saignante, constituée en soi un état de guerre latente, et non pas un état de paix authentique et durable. Guerre froide, guerre des nerfs, trêve précaire : voilà tout ce que nous avons.

Aucun Européen digne de ce nom n'admet du reste comme définitif l'atroce asservissement des nations-soeurs de l'Est.

Hormis les minorités communistes, si les Européens

optent pour l'Occident, c'est que là se trouvent les chances des libertés humaines et nationales.

L'Occident ne se confond pas avec le capitalisme comme l'Est avec le communisme stalinien. Les échecs répétés de ce dernier sur notre continent prouvent d'ailleurs que la classe ouvrière elle-même se solidarise de moins en moins avec les Soviets. Le climat qui existait au lendemain de l'armistice — ou la démocratisation du communisme était un article de pour de larges masses européennes et pour une bonne partie des élites — s'est profondément modifié. Le caractère totalitaire du régime stalinien s'est confirmé, en même temps que sa volonté d'expansion et de domination universelles. L'Europe en a de jour en jour plus nettement conscience. Le slogan de «coopération pacifique des deux régimes», contredit à chaque instant par les actes des Soviets et de leurs cinquièmes colonnes, a perdu presque tout crédit. Chacun sent que, faute d'une force limitative puissamment organisée, l'Europe occidentale serait envahie en quelques jours et brutalement «alignée» comme les pays de l'Est. A cet égard, nous nous sentons indubitablement solidaires de l'Amérique, c'est en ce sens que le «neutralisme» est illusoire et dangereux. Et cependant nous l'avons vu, l'Europe n'admet pas que cette solidarité signifie absorption, assimilation, «américanisation» : elle veut, elle doit rester elle-même.

Telles sont les données principales de «l' complexe européen ». A l'égard des U.S.A. Raymond Aron le note judicieusement dans le dernier numéro de «Preuves», «chaque de nous est maintes fois tenté par l'attitude neutraliste et par l'attitude du collaborateur».

« Tantôt, pour retrouver notre «self-esteem», pour ne pas nous sentir humiliés par l'hégémonie américaine, nous

sommes tentés de dire du mal de nos alliés d'outre-Atlantique, de dénoncer leur «barbarie», de faire sonner bien haut la supériorité de notre culture. Tantôt, conscients de notre faiblesse, du besoin que nous avons des secours financiers et militaires, nous tombons dans l'autre extrême et nous nous résignons avec une amertume cachée aux volontés américaines. »

(Nous faisons abstraction ici du cas particulier de la Suisse dont la neutralité politique et militaire traditionnelle n'entre pas dans les catégories du «neutralisme» et n'équivaut en rien à neutralité morale entre les deux blocs.)

Raymond Aron poursuit : « Nous avons raison de critiquer les Etats-Unis quand nous croyons qu'ils se trompent : c'est le devoir d'amis et d'alliés. Si nous ne sommes pas toujours écoutés, ce tient pour une part au fait que le plus fort incline spontanément à se tenir pour le plus intelligent, mais cela tient aussi à la complexité de la situation et aux doutes que les hommes de bonne foi surmontent malaisément, dès qu'ils ont à conseiller une solution ou une décision. »

En somme, la situation et l'attitude européennes ne sont pas simples et ne peuvent pas être simplifiées. Elles comportent du moins un impératif absolument clair : l'indéfectible nécessité de barrer la route au totalitarisme soviétique, non seulement par des réformes qui ôtent ses prises à la propagande des cinquièmes colonnes. Là-dessus, nous ne devons pas laisser brouiller les cartes, ni laisser dissoudre ou miner notre capacité de résistance, ni nous couper de l'Amérique. Or, c'est ce triple objectif que poursuit inlassablement l'impérialisme soviétique par des ruses et perfidies.

René Leyvraz.

QUESTIONS ET REPONSES

Privileges accordés aux organisations internationales

Le Conseil fédéral répond notamment comme suit à une question Arnold (Bâle) :
 Les organisations internationales suivantes sont actuellement au bénéfice d'exonérations et de privilèges fiscaux, accordés par le Conseil fédéral : Office européen des Nations Unies, à Genève; Organisation internationale du travail, à Genève; Organisation mondiale de la santé, à Genève; Union postale universelle, à Berne; Union internationale des télécommunications, à Genève; Commission intermédiaire de l'organisation internationale du commerce, à Genève; Comité intergouvernemental provisoire pour les mouvements migratoires d'Europe, à Genève; Organisation météorologique mondiale, à Genève; Bureau international réunis pour la protection de la propriété industrielle, littéraire et artistique, à Berne; Office central des transports internationaux par chemin de fer, à Berne; et Bureau international d'éducation à Genève.

Les autres institutions internationales telles que la fondation de Rémarmont moral sont des associations et établissements de droit suisse et, à ce titre, soumis à la législation fiscale de la Confédération et des cantons. Si leur revenu et leur fortune sont affectés à d'autres buts de pure utilité publique, ce revenu et cette fortune sont exonérés en vertu du droit fiscal fédéral. La plupart des lois fiscales cantona-

les prévoient aussi des exonérations analogues.

La fortune des organisations intergouvernementales et des autres organisations internationales n'est soumise à aucun contrôle de la part de la Confédération. Le Conseil fédéral n'est donc pas en mesure de donner des indications sur l'étendue de la fortune des organisations et unions internationales jouissant de l'exonération fiscale.

VOYAGES ENTRE LA SUISSE ET L'ALLEMAGNE

Le Conseil fédéral répond notamment ce qui suit à une question Munz (Zürich) concernant le maintien du visa obligatoire pour les voyages entre la Suisse et l'Allemagne :
 Du côté allemand, un accord supprimant réciproquement l'obligation du visa avec l'Allemagne ne pourra être conclu que lorsque les accords généraux seront entrés en vigueur.

Du côté suisse, on hésite encore à libérer les ressortissants allemands de tout contrôle pour l'entrée en Suisse à cause de certains éléments politiques indésirables et en raison de notre marché du travail. Des renvois et des expulsions en masse en seraient la conséquence, ce qui nuirait considérablement aux rapports de bon voisinage que nous efforçons d'établir des deux côtés, et causerait un préjudice également au tourisme suisse.

LE RACHAT DES CHEMINS DE FER

Le rapport élaboré par la commission fédérale d'experts chargée des questions touchant le rachat des chemins de fer pour le département fédéral des postes et des chemins de fer à l'intention du Conseil fédéral a été publié. Il s'agit d'une brochure de 65 pages ayant en annexes plusieurs planches. Elle contient tout d'abord un aperçu historique des chemins de fer suisses provoqué des inégalités dans la répartition régionale et la déserte des différentes parties du pays par les chemins de fer fédéraux. Les Grisons nous intéressent au premier chef sous ce rapport. L'un des mobiles essentiels d'une nouvelle opération de rachat sera d'atténuer ces inégalités et de tendre à un traitement aussi équitable que possible de toutes les parties du pays.

2) Avantages pour la politique des transports. — Il coule de source que l'incorporation de nouveaux chemins de fer privés dans le réseau des chemins de fer fédéraux entraînera de sérieux avantages dans le domaine de l'économie des transports. Ils seront particulièrement sensibles en ce qui concerne la compagnie du Loetschberg qui, par ses relations internationales — la ligne Moutier-Longueau y comprise — est en concurrence avec les chemins de fer fédéraux. Le chemin de fer fédéral (391 km), à considérer surtout dans l'éventualité d'un nouveau rachat, révèle des conditions géographiques et d'exploitation particulières dont il conviendra de tenir compte d'une façon appropriée même après son intégration dans le réseau fédéral.

Parmi les avantages les plus évidents d'une nouvelle nationalisation, il faut mentionner la simplification qui découlera d'une politique uniforme des transports, non seulement à l'égard de l'étranger mais aussi dans le pays. En outre, les avantages d'une politique tarifaire également uniforme ne sont pas négligeables.

A part ces avantages relevant strictement de la politique des transports, il faut citer encore les économies entraînées par la suppression de nombreux accords de partage du trafic, de coexistence d'installations ou de raccordement de lignes, sans parler d'une meilleure utilisation des véhicules, de la réunion d'ateliers et de la centralisation des commandes de matériel.

Tout en ne perdant pas de vue les inconvénients d'un nouveau rachat, parmi lesquels il faut citer l'amoindrissement de l'intérêt financier des cantons et des communes pour les chemins de fer et les lourdes charges qu'imposera à l'Etat l'adaptation des tarifs des chemins de fer nationalisés, nous croyons que d'une façon générale les avantages dépasseront les désavantages.

3) Détermination des entreprises à nationaliser. — La commission a dressé une liste des entreprises à considérer en vertu de leur importance pour l'économie nationale et pour l'économie des transports, ainsi que des avantages que présenterait leur incorporation dans le réseau des chemins de fer fédéraux et elle les a classées dans les trois groupes suivants :
 1er groupe : Chemins de fer

Berne - Loetschberg - Simplon, Berne-Neuchâtel et chemin de fer rhétique (sans la ligne BSLinzene-Mesocco).
 2ème groupe : Chemins de fer de Constance - Toggenbourg, du Sud-Est, Emmental-Berthoud - Thoune, Soleure-Moutier, du Simmental (Spiez-Erlenbach-Zweisimmen), Montreux-Oberland bernois.
 3ème groupe : Chemins de fer fribourgeois, lignes Bulle-Romont, Fribourg - Morat - Aël, Palézieux - Châtel St-Denis - Bulke - Monthoiron, chemins de fer Gribetral - Berne - Schwarzenbourg, chemins de fer de Huttwil réunis, chemin de fer Central thurgovien, Furka-Oberalp et chemin de fer des Schöellenen.

Ces trois groupes formant le programme d'ensemble ne servent pas à déterminer l'ordre de succession dans lequel doit s'opérer une nouvelle nationalisation; ils n'expriment que l'importance relative que présentent pour la Confédération les différentes entreprises à racheter.

Il est bien entendu qu'une nouvelle opération de rachat ne pourra se faire que par étapes. Il n'est pas exclu toutefois que certains groupes d'entreprises, qui forment un tout du point de vue organique et technique, soient rachetés in globo bien que l'importance respective des entreprises qui les constituent les ait fait classer dans des catégories différentes.

4) Les bases de calcul du prix d'acquisition. — De avoir examiné d'une façon approfondie les bases pour fixer le prix d'acquisition, la commission a adopté les principes suivants :
 a. Il sera versé pour prix d'achat une indemnité équitable fondée sur la valeur commerciale du chemin de fer.
 b. La valeur commerciale s'établit sur la base du rendement escompté par l'acquéreur, compte tenu de tous les avantages et désavantages qui résulteraient pour lui de l'opération.
 c. La valeur de rendement s'obtient en multipliant par 25 la différence escomptée, entre les produits d'exploitation annuels d'une part, et les charges d'exploitation y compris les amortissements prescrites sur les immobilisations, d'autre part. De ce montant est déduit l'état nécessaire de ses amortissements dans la mesure où la moins-value des installations qui s'y trouve exprimée n'a pas été compensée par de nouveaux investissements.
 d. Le prix d'acquisition ne doit pas dépasser la valeur au bilan. La valeur au bilan se fonde sur les frais de construction ou d'acquisition des installations; déduction faite de l'état nécessaire des amortissements prescrits.
 e. La portée financière de l'opération. — Les calculs auxquels la commission a procédé ont montré que sur les 15 chemins de fer considérés, 5 entreprises présentent une valeur de rachat de 75 millions de francs, compte tenu du niveau actuel des tarifs. Les 10 autres n'ont qu'une valeur négative de 87 millions de francs. Si l'on fondait les estimations de produits sur le niveau tarifaire des chemins de fer fédéraux, aucune des 15 entreprises n'aurait une valeur de rendement positive. La question des tarifs joue donc un rôle essentiel dans l'ensemble du problème.

Il ressort des principes admissibles qu'il sera versé pour prix d'achat une indemnité équitable fondée sur la valeur commerciale du chemin de fer. La valeur de rendement ne doit donc représenter qu'une base d'appréciation de l'indemnité équitable. Il apparaîtra finalement que autorités politiques de fixer cette indemnité équitable, compte tenu des arguments et des considérations de politique générale. Une réserve s'impose en regard à l'article 19 de la loi sur les chemins de fer fédéraux en vertu duquel le montant dont sera grevé leur compte de construction ne devra pas dépasser la valeur commerciale de la ligne à acquérir.

6) L'unification tarifaire et l'adaptation des tarifs des chemins de fer privés à ceux des chemins de fer fédéraux. — La commission estime en principe que la nationalisation de nouveaux chemins de fer à tarifs spécialement élevés ne saurait entraîner, au les conséquences financières, une adaptation intégrale des prix de transport à ceux des chemins de fer fédéraux.

Il conviendra d'examiner pour chaque cas particulier dans quelle mesure une telle adaptation pourra se faire.

NEGOCIATIONS ENTRE LA SUISSE ET LES U.S.A. POUR L'ACHAT D'ARMES ET DE MATERIEL

Une correspondance émanant de Washington a paru récemment dans quelques journaux suisses. Cette correspondance se basait sur des affirmations de journaux américains qui contenaient des indications erronées au sujet d'éventuels achats d'armes par la Suisse aux Etats-Unis.

Le colonel Bracher, de l'état-major général, directeur de l'administration militaire a donné une conférence de presse à ce sujet. Il avait été depuis longtemps décidé au département militaire fédéral, d'envoyer une mission militai-

re aux Etats-Unis, afin d'y entamer des pourparlers relatifs à l'achat d'armes et de matériel. Le 13 juin, le département a publié une communication à la presse pour l'informer qu'une telle délégation partirait prochainement aux Etats-Unis.

Le 10 juillet, c'est à dire un mois plus tard, le sous-secrétaire d'Etat à la défense des Etats-Unis, M. Nash, effectuait un voyage en Suisse. Il rendit une visite de politesse au conseiller fédéral Kobelt, chef du département militaire fédéral, en compagnie du ministre des Etats-Unis. Au cours de l'entretien qui dura une vingtaine de minutes, les problèmes d'instruction ont été évoqués. Les Américains manifestèrent un grand intérêt sur la manière dont nous concevons l'instruction de notre armée de milice, car de tels problèmes se sont présentés à eux pour l'instruction de leurs troupes. M. Nash demanda alors si le serait possible, de voir une de nos troupes. Il y avait justement à cette époque à Thoune, une école de recrues des troupes légères et à Lucerne une école de recrues d'infanterie, qui se trouvaient les deux en période de début. Les visiteurs américains furent donc conduits à Thoune, puis, par le Brünig, à Lucerne, d'où ils poursuivirent leur voyage sur Zurich pour prendre l'avion qui devait les emmener. C'était le 11 juin, un vendredi, jour de séance du conseil fédéral. M. Kobelt, président de la confédération, assista à cette séance et partit ensuite pour l'Oberland où il rejoignit les hôtes américains à Brienz. Au cours du voyage vers Lucerne, on put observer à Sachseln une compagnie de téléphonistes qui passait un examen de Morse. (Un journal américain parle d'une école d'aspirants). La visite à l'école de recrues d'infanterie à Lucerne ne dura que quelques minutes, et les Américains poursuivirent immédiatement leur voyage vers Zurich, tandis que M. Kobelt revenait à Berne.

Aucun entretien n'a eu lieu au département militaire de l'ambassadeur Draper qui, en tant que personne privée, se trouve actuellement en Suisse et aucun accord n'a été conclu au sujet de l'achat d'armes et de matériel. Le chef du département militaire fédéral n'a eu avec l'ambassadeur Draper aucun entretien officiel, comme le mentionne la correspondance de Washington. M. le conseiller fédéral Péttinger a été présenté à l'ambassadeur Draper au cours d'une réception qui eut lieu à la Légation des Etats-Unis à Berne.

L'information de Washington repose sur un malentendu provenant de la suite des événements et en particulier d'une fausse interprétation de la tâche de la mission qui part pour les Etats-Unis.

VACANCES ET PRIX D'HOTELS

En reprenant la plume après trois semaines d'absence hivernière, le chroniqueur ne parvient pas à dépeindre complètement l'esprit des vacances...

Il y a trop de lumière dans le ciel et une humanité en bras de chemise ne parait guère se soucier, pour l'instant, des événements politiques, dépassés par une actualité où le professeur Bonnard et le bandit Gavillet ont occupé successivement la vedette. (Qu'on veuille bien ne pas voir dans l'évocation de ces deux noms le souci d'un rapprochement malicieux.)

Parlons donc vacances, puisque pas mal de lecteurs jouissent encore de leurs bienfaits.

Et parlons en en tant que touriste amateur, ignorant des grandes lois de la transformation et de la mystérieuse logomachie des unités...

Un fait frappe tous ceux qui, ayant été prendre quelque repos à l'étranger, se lèvent un peu supérieurement des comparaisons. Du point de vue touristique, la Suisse semble avoir repris, en Europe, la première place. Ne parlons pas des sites, qui sont affaire de goûts ou de convenances, mais de standing hôtelier.

Il fut un temps où l'on accusait notre pays d'être un îlot de vicéité au centre du continent. La rubrique du lecteur répétait à satiété les doléances de visiteurs étrangers égarés par les prétentions financières du café-crème et de la carte postale. Les tarifs des transports et ceux de la carte des vins faisaient également l'objet de confrontations humiliantes.

Les circonstances nous ont soulagés de ce complexe d'infériorité.

Présentement, la Suisse est probablement le pays touristique le meilleur marché. Si la conjoncture est essentiellement responsable de cette faveur, il serait injuste de ne pas en attribuer une part appréciable à la sagesse des milieux touristiques. Ceux-ci, forts d'une expérience abondante, ont su contenir dans des limites raisonnables des prétentions qu'ailleurs,

devenaient proprement insupportables.

Prenez le cas des taxes et des pourboires. On s'est efforcé chez nous de les maintenir au minimum. Pour les séjours d'une certaine durée, le dix pour cent a pu être conservé, à quoi s'ajoute une taxe d'hôte généralement modeste, dont le produit est entièrement affecté à l'agrément des touristes. Ailleurs, en France, en Italie, taxes et pourboires s'élèvent aujourd'hui, presque partout, à vingt-cinq pour cent. Autrement dit, chaque facture est relevée du quart de son prix pour des motifs qui, à première vue, paraissent peu clairs. Le client — même peu porté sur l'économie — a horreur de ça. D'autant plus qu'il y a maintenant deux éco-

les : celle qui inclut dans la note taxes et pourboires et celle qui les inscrit en supplément. Lorsque vous demandez des conditions, vous ne savez jamais à laquelle de ces doctrines obéit votre interlocuteur. D'où des négociations justes, mais qui prennent vite l'allure d'un déplaçant maquignonnage.

On trouvera peut-être ces préoccupations bien sordides. Elles le seraient si voyages et séjours s'élevaient cessé d'être un luxe. Mais, aujourd'hui, l'amélioration des conditions sociales permettant à chacun, ou presque, de goûter un peu d'évasion, il sied d'envisager le problème touristique sous son aspect le plus démocratique. La Suisse, encore un coup, l'a très bien compris. Si les prix de ses hôtels ne sont pas, pour des raisons évidentes, à la portée de toutes les bourses, au moins sa politique des tarifs relève-t-elle d'une certaine logique et, surtout, d'une certaine stabilité. Le système des forfaits, des séjours compris, met le visiteur à l'abri des surprises. Le budget des vacances peut reposer sur des bases presque solides. On vient de voir qu'il en va différemment hors de nos frontières.

Cette constatation ne crée aucune critique. Nos voisins font ce qu'ils veulent, cela ne nous regarde point. Mais au moins peut-on, sans chauvinisme, se rejouer du comportement de notre hôtellerie, laquelle, pour avoir connu des années noires et des soucis douloureux, a su s'adapter remarquablement à l'esprit et aux nécessités du temps.

Michel JACCARD.

PETIT PROGRES A GENEVE

La nouvelle nous a été annoncée, sans commentaire, par un bref communiqué de presse : les citoyens genevois ont accepté, que les femmes puissent faire partie des jurys pénaux.

Ce vote a été pris par 10.167 voix contre 6560.

Voilà, sans doute, un fait divers de moindre importance en lui-même, mais il indique pourtant un progrès dans la reconnaissance des droits de la femme et c'est à ce titre qu'il nous semble intéressant.

Bon gré mal gré, l'idée de l'égalité civile entre les sexes fait son chemin, même en Suisse. Cette constatation doit réjouir les membres d'un mouvement comme le nôtre, où la collaboration des femmes n'est pas seulement tolérée, mais souhaitée.

Comme le disait très justement Mme Ziegler, présidente de la Guilde des coopératives de Suisse, lors de la rencontre nationale de Lyss, la collaboration entre homme et femme est indispensable au bonheur de la famille et cette même collaboration est nécessaire au progrès de la communauté humaine.

devenir proprement insupportables.

Prenez le cas des taxes et des pourboires. On s'est efforcé chez nous de les maintenir au minimum. Pour les séjours d'une certaine durée, le dix pour cent a pu être conservé, à quoi s'ajoute une taxe d'hôte généralement modeste, dont le produit est entièrement affecté à l'agrément des touristes. Ailleurs, en France, en Italie, taxes et pourboires s'élèvent aujourd'hui, presque partout, à vingt-cinq pour cent. Autrement dit, chaque facture est relevée du quart de son prix pour des motifs qui, à première vue, paraissent peu clairs. Le client — même peu porté sur l'économie — a horreur de ça. D'autant plus qu'il y a maintenant deux éco-

les : celle qui inclut dans la note taxes et pourboires et celle qui les inscrit en supplément. Lorsque vous demandez des conditions, vous ne savez jamais à laquelle de ces doctrines obéit votre interlocuteur. D'où des négociations justes, mais qui prennent vite l'allure d'un déplaçant maquignonnage.

On trouvera peut-être ces préoccupations bien sordides. Elles le seraient si voyages et séjours s'élevaient cessé d'être un luxe. Mais, aujourd'hui, l'amélioration des conditions sociales permettant à chacun, ou presque, de goûter un peu d'évasion, il sied d'envisager le problème touristique sous son aspect le plus démocratique. La Suisse, encore un coup, l'a très bien compris. Si les prix de ses hôtels ne sont pas, pour des raisons évidentes, à la portée de toutes les bourses, au moins sa politique des tarifs relève-t-elle d'une certaine logique et, surtout, d'une certaine stabilité. Le système des forfaits, des séjours compris, met le visiteur à l'abri des surprises. Le budget des vacances peut reposer sur des bases presque solides. On vient de voir qu'il en va différemment hors de nos frontières.

Cette constatation ne crée aucune critique. Nos voisins font ce qu'ils veulent, cela ne nous regarde point. Mais au moins peut-on, sans chauvinisme, se rejouer du comportement de notre hôtellerie, laquelle, pour avoir connu des années noires et des soucis douloureux, a su s'adapter remarquablement à l'esprit et aux nécessités du temps.

Michel JACCARD.

A propos de vols d'armes dans les arsenaux

Vu les vols répétés d'armes dans les arsenaux et à la troupe, le département militaire fédéral a donné les instructions suivantes, concernant la garde des armes automatiques (mitrailleuses), fusils-mitrailleurs et de leurs munitions (mitrailleuses) et de leurs munitions à balle, y compris les grenades à main :

1. A la troupe, les armes automatiques et les munitions seront toujours gardées ou déposées dans des locaux fermés à clef.
2. Sont gardées les armes et les munitions qui sont placées sous le contrôle direct d'une sentinelle ou ne sont accessibles, par une tierce personne, qu'en passant par la sentinelle.
3. Les locaux fermés ne doivent pas offrir la possibilité d'un accès par les fenêtres. S'ils sont situés au sous-sol ou au rez-de-chaussée, leurs fenêtres doivent être munies de barreaux, à moins qu'elles ne puissent être surveillées par une sentinelle.
4. Lorsque la troupe prend possession d'un local, le commandant s'assurera si d'autres clefs sont en main de l'intendant de la caserne, des autorités de la commune, du propriétaire ou d'autres personnes. Si tel est le cas, le détenteur de ces clefs sera dûment averti de ne les remettre qu'avec l'autorisation expresse du commandant aux personnes qu'il aura désignées. Au besoin, la garde de ces clefs sera confiée à la troupe.

UN REFERENDUM ABOUTIT

Le délai référendaire pour la nouvelle loi sur l'assurance-chômage votée par le Grand Conseil neuchâtelois le 8 juillet dernier a expiré.

Nous apprenons que le référendum, lancé par le Cartel syndical, a abouti. Ont été déposées à la chancellerie d'Etat 461 listes portant 7.073 signatures reconnues valables par les communes. Le minimum légal est atteint dans la seule ville de La Chaux-de-Fonds, en dépit des vacances horlogères.

Rappelons que le motif de ce référendum est une disposition de la loi, en faveur des caisses d'assurance paritaires, ébauchée d'organisation professionnelle que les syndicats considèrent comme une inadmissible concurrence. Le nombre de signatures, obtenues promet une bataille très chaude.

VACHERON CONSTANTIN
 A GENEVE DEPUIS 1755

AU PALAIS FEDERAL

NOUVELLES CARTES NATIONALES

Le département militaire fédéral communique :

L'établissement de nouvelles cartes nationales, décrété par la loi de 1935, s'est limité jusqu'ici à la publication de la carte au 1:50'000 (carte de l'armée), étant donné que sa confection fut désignée comme la plus urgente dans le programme d'exécution de 1936. C'est ainsi que furent publiés, au cours de ces dernières années, 52 cartes topographiques de nos régions alpêtres. Ont paru cette année les assemblages des régions de Stans, Rothkreuz, Lachen et la feuille normale d'Escholzmatt-B. Seront en outre publiés prochainement les assemblages de Wälenstadt, Clos du Doubs et une feuille normale de Bernick. D'autres feuilles du Plateau et du Jura sont actuellement en préparation. On peut attendre que d'ici 6 à 8 ans toutes les cartes seront terminées.

Des changements dans l'organisation et des nouveautés techniques apportés au Service topographique fédéral permettront, sans retarder en rien la confection des cartes nationales au 1:50'000, de publier également la carte nationale au 1:25'000, produit intermédiaire de la série des cartes militaires. Seront établies tout d'abord les cartes du Jura et du Plateau.

Le 1er août 1952, les deux premiers assemblages de la nouvelle carte nationale au 1:25'000, Luc de Bienne et Châserail, dont la surface est 4 fois celle d'une feuille « siegfried », ont été publiés. Le seront encore au cours de cette année, les assemblages de St-Ursanne, Delémont, Bellelay, Montbéliard, Tesserete et Morges. La format de ces nouvelles cartes est un peu plus petit que l'ancien et le pliage, plus pratique, en facilite l'usage. Pour pouvoir répondre aux exigences que pose le rendu plastique du terrain légèrement accidenté du Plateau, une nouvelle technique concernant le relief a été adoptée. A l'avenir, cette technique sera utilisée également lors de la réimpression des feuilles au 1:50'000, car elle permet aussi d'accroître le rendu plastique et de faciliter la lecture des cartes de montagne. Ces nouveautés sont appréciées aussi bien par l'armée que par tous ceux qui ont recours aux cartes nationales topographiques.

MESURES DE DEFENSE CONTRE L'ETRANGER

Le Conseil fédéral publie son rapport à l'Assemblée fédérale sur les dispositions prises en application de l'arrêté fédéral du 14 octobre 1933 concernant les mesures de défense économique envers l'étranger. Il s'agit des prescriptions concernant les transferts de capitaux dans le service réglementé des paiements avec l'étranger, de la codification du système des affidavits et de la commission destinée à couvrir les frais causés à la Confédération par la participation de la Suisse à l'Union européenne de paiements.

COMMISSION D'ETUDE MILITAIRE SUISSE AUX ETATS-UNIS

Le Département militaire fédéral communique. En juin 1952, la presse fut informée que le Conseil fédéral avait autorisé le Service technique du département militaire fédéral à envoyer, aux Etats-Unis d'Amérique du Nord, une commission d'étude, chargée d'examiner la question d'acquisition par la Suisse de matériel militaire. Font partie de la commission :

Col. R. von Wattenwyl, chef du STM, en qualité de chef de la commission, Col. EMG H. Hess, spécialiste du STM pour les chars, Col. F. Kunz, chef de la section du matériel du service de l'état-major général, Major G. Morier, officier instructeur des troupes légères.

LA SUISSE ET LE MONDE

RELATIONS COMMERCIALES SUISSE-JAPONAISES La Suisse, après la ratification du traité de paix de San Francisco, a renoué des relations diplomatiques normales avec le Japon. Le nouveau ministre accrédité en Suisse par le Japon, M. Toru Hatoyama et son secrétaire, M. Yukio Takamatsu,

ayant exprimé le désir de se renseigner personnellement sur la situation actuelle des relations commerciales entre les deux pays, se sont rendus à Zurich. Sur mandat de la division du commerce du Département fédéral de l'économie publique, ils ont été reçus par l'Office suisse d'expansion commerciale, qui les a mis en relation avec les représentants des milieux économiques, intéressés aux affaires avec le Japon. Il en est résulté des échanges de vues très profitables.

L'ENTRAIDE

ASSISTANCE TECHNIQUE DES NATIONS UNIES L'UNESCO ENGAGE UN NOUVEL EXPERT SUISSE

Dans le cadre du programme élargi d'assistance technique des Nations Unies, l'UNESCO (Organisation pour la science, l'éducation et la culture), qui a déjà envoyé neuf spécialistes suisses en Equateur, en Inde, en Irak, au Pakistan, aux Philippines et en Turquie, vient de confier à nouveau une mission à un citoyen suisse, M. Walter Mikulaschek, ingénieur diplômé, en qualité de directeur d'un centre de documentation scientifique et technique en Yougoslavie, où il se rendra prochainement, accompagné de son épouse, pour occuper la fonction de directeur de l'Institut polytechnique fédérale. M. Mikulaschek, qui devra mettre ce centre sur pied, sera secondé par un documentaliste français et un spécialiste sud-africain de la reproduction photographique des documents.

Le gouvernement yougoslave a requis l'aide de l'UNESCO du fait que les laboratoires existants manquent de la documentation scientifique et technique nécessaire. Les efforts tentés dans diverses villes n'ont pas suffi à combler cette lacune, qui entrave le développement de l'industrie. Le Centre projeté pourra rassembler tous les périodiques voulus et diffuser dans l'ensemble du pays les copies des documents qui présentent un intérêt du point de vue industriel. Après avoir jeté les bases de l'activité du Centre, M. Mikulaschek organisera le fonctionnement avec l'aide de ses collaborateurs de l'UNESCO et de spécialistes yougoslaves. Sa mission durera en tout cas un an.

Il est intéressant de relever ici que, depuis le début de l'action entreprise par les Nations Unies en faveur des pays économiquement techniques de l'ONU, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation internationale du travail et l'UNESCO ont recouru aux services de trente-cinq experts suisses au total.

AVIATION

ECHANGE DE PILOTES DE SPORT ENTRE LES ETATS-UNIS ET L'EUROPE

La délégation suisse de pilotes de sport, qui s'est rendue le 26 juillet aux Etats-Unis, dans le cadre d'un échange de jeunes pilotes organisé entre ce pays et la plupart des Etats européens, a séjourné du 28 au 31 juillet à Washington. Les pilotes de sport, qui s'est rendue le 26 juillet aux Etats-Unis, dans le cadre d'un échange de jeunes pilotes organisé entre ce pays et la plupart des Etats européens, a séjourné du 28 au 31 juillet à Washington. Les pilotes de sport, qui s'est rendue le 26 juillet aux Etats-Unis, dans le cadre d'un échange de jeunes pilotes organisé entre ce pays et la plupart des Etats européens, a séjourné du 28 au 31 juillet à Washington.

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse, — N.S.H. — S.P.L. — S.S.O.C. — O.C.S.T. — O.S.E.C. — Sem. Suisse).

tes de sport européens ont alors eu l'occasion de visiter les aéroports et usines d'aviation de la côte orientale des Etats-Unis. Puis les 16 délégations ont été réparties sur les places d'aviation de diverses régions. Les pilotes français et suisses furent attribués à l'aéroport Urbana, près de Chicago, où ils furent soumis, avec les officiels qui les accompagnaient, à un entraînement intensif au vol à moteur. Cet enseignement était placé sous la direction de maîtres de vol de l'université de l'Illinois.

Les 9 et 10 août, toutes les délégations européennes se réunirent à New-York, d'où elles prirent le chemin du retour le 13 août. A Kloten, la délégation suisse est arrivée le 15 août vers 11 heures.

LA VIE ECONOMIQUE

SITUATION DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE AU 15 AOUT 1952

La situation de la Banque nationale suisse au 15 août 1952 comporte par rapport à celle de la fin de la première semaine d'août les variations suivantes: L'encaisse-or a diminué de 1,2 millions de francs et s'élève à 5.812 millions. En revanche, le portefeuille des devises montre une augmentation de 11,4 millions. La hausse des réserves monétaires est essentiellement en rapport avec la liquidation des comptes avec l'Union européenne de paiement pour le trafic des paiements qui a eu lieu par son intermédiaire en juillet 1952. Cette compensation mensuelle a fait apparaître en faveur de la Suisse un solde actif de 23,7 millions. Ce montant a été réglé à concurrence de 50 0/0 en dollars des Etats-Unis, et pour l'autre moitié en utilisant le crédit de la Confédération. A fin juillet 1952, les avances de la Confédération à l'Union européenne des paiements atteignent ainsi 494 millions de francs.

Les crédits de la banque d'émission à l'économie privée marquent un fléchissement quelque peu supérieur à 3 millions. Cela provient de la réduction de 0,5 million du portefeuille des effets sur la Suisse, de 0,1 million au poste des effets de la Caisse de prêts et de 2,8 millions sous la rubrique des avances sur nantissement. Ces trois derniers postes s'inscrivent respectivement à 20,5 millions, 0,2 million et 27 millions. La circulation fiduciaire, revenue à 4.538 millions, laisse apparaître une réduction de 27,4 millions. Les autres engagements à vue ont progressé de 42,9 millions et s'établissent à 1.728 millions.

UN VOL EXTRAORDINAIRE A LA CATHEDRALE DE ST. NICOLAS

Un facteur d'orgues était occupé à la révision de quelques registres des grandes orgues de Saint Nicolas lorsqu'il s'aperçut que plusieurs tuyaux de zinc ou de cuivre, situés à l'arrière-plan, avaient disparu. Le vol pourrait remonter à plusieurs jours en arrière. Un tuyau brisé était resté caché à l'arrière de l'enceinte. La police enquête.

APRES LA DECISION DE M. TRUMAN CONTRE L'AUGMENTATION DES TARIFS DOUANIERS SUR LES MONTRES

Selon une déclaration de M. Maurice Vaucher, président de la Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie, il n'appartient pas aux fabricants suisses de féliciter, les premiers, le président Truman ou la nation américaine de la décision de maintenir intégralement l'accord commercial passé avec la Suisse en 1936. Pour sa part, notre pays n'a jamais négligé de se conformer à la lettre et à l'esprit de ce traité de commerce. Mais, un fait a peut-être échappé à l'attention d'une partie du public américain, en dépit de son importance majeure, c'est que le président Truman a, par sa décision, renforcé encore la confiance placée dans la grande nation américaine par les Suisses et par les citoyens des autres démocraties dignes de ce nom, en Europe.

A une époque aussi décisive pour l'avenir du monde, le mot démocratie revêt une signification essentielle pour les peuples du monde libre. Dans ces circonstances, la position du président des U.S.A. donnera à nos ouvriers et à nos industriels, la conviction que l'Amérique est décidée à respecter ses engagements. L'industrie horlogère suisse apprécie grandement les conclusions auxquelles le président Truman est arrivé. Celles-ci ratifient une thèse juste et équilibrée. En outre, elles auront un retentissement profond, dans un monde tourmenté. Par leur sagesse et leur caractère constructif, elles seront un précieux encouragement pour les meilleurs montres suisses qui tentent de Washington attachée une importante question de principe. Enfin, les Suisses sont heureux de savoir que la décision de M. Truman contribue fortement à l'harmonie des relations traditionnelles, qui ont toujours existé entre deux nations partageant un idéal commun : la liberté.

CONSEIL EXECUTIF BERNOIS

Avec remerciements pour les services rendus, la Dr. K. Weber, professeur extraordinaire de journalisme, est libéré par le Conseil d'Etat bernois, de son activité à la Faculté de droit de l'Université de Berne.

LE BUREAU DU CONSEIL DES COMMUNES D'EUROPE

Le bureau du conseil des communes d'Europe a nommé, à l'unanimité, M. Charles Burkey, professeur à l'université de Genève et membre du comité du plan d'aménagement national et du comité suisse de coordination des hautes études internationales, directeur de la Maison des communes d'Europe, qui a son siège à la villa Moynier (Mon Repos) à Genève.

En collaboration avec M. Albert Bodmer, ancien directeur des services d'urbanisme du canton, élu durant la session de juillet du bureau conseiller scientifique du conseil des communes d'Europe, ainsi qu'avec M. Milhaud, ancien professeur à l'Université de Genève, et le professeur Gasser, de l'Université de Bâle, le professeur Burkey a accepté la tâche d'organiser, à la Maison des communes d'Europe, un centre européen d'études communales et d'urbanisme (aménagement territorial). La décision prise au cours de la quatrième session du bureau du conseil des communes d'Europe, de convoquer ce bureau ad hoc régulièrement à la Maison des communes d'Europe, consacre Genève capitale municipale du continent, constate le professeur Ch. Burkey. C'est à la villa Moynier que furent déjà élaborés les projets de la Charta européenne des libertés communales et du crédit communal européen. Le bureau entend faire de cette villa la maison d'accueil et de réunion des maires d'Europe et du monde visitant Genève. Une partie du bâtiment sera réservée à une exposition municipale permanente.

FORCES MOTRICES DE RHEINAU S.A.

Le conseil d'administration des Forces motrices de Rhénau S.A., se fonde sur l'arrêté du Conseil fédéral du 24 juin 1952, a commandé deux groupes de turbines et générateurs pour son usine de Rhénau. Les travaux de construction commenceront l'année prochaine, la direction de l'entreprise ayant tenu compte des recommandations du département fédéral de l'économie publique en ce qui concerne la haute conjoncture dans l'industrie du bâtiment.

DOTATION IMPORTANTE

M. Leonhard Erzing, ingénieur, mort en juin dernier à Zurich, a légué cent mille francs à la commune de Schleithelm (Schaffhouse) pour créer un fonds dont le produit servira à accorder des bourses par semestre aux élèves capables de suivre l'université et les hautes écoles.

LE PEINTRE AUBERJONNOIS A 80 ANS

Le grand peintre René Aubertjonnais, né à Yverdon le 18 août 1872, fête ses 80 ans. Dessinateur, paysagiste, portraitiste, décorateur, Aubertjonnais est représenté dans les grands musées suisses; il a exposé aussi bien à l'étranger que dans son pays, notamment à la Biennale de Venise en 1948. On lui doit la décoration de la salle de réception du domaine du Dézaley (1935), de la galerie du musée de minéralogie du Palais de Rumine à Lausanne (1933), les décors et les costumes de l'« Histoire du Soldat » de Ramuz 1918, etc.

LE PEINTRE AUBERJONNOIS A 80 ANS

Le grand peintre René Aubertjonnais, né à Yverdon le 18 août 1872, fête ses 80 ans. Dessinateur, paysagiste, portraitiste, décorateur, Aubertjonnais est représenté dans les grands musées suisses; il a exposé aussi bien à l'étranger que dans son pays, notamment à la Biennale de Venise en 1948. On lui doit la décoration de la salle de réception du domaine du Dézaley (1935), de la galerie du musée de minéralogie du Palais de Rumine à Lausanne (1933), les décors et les costumes de l'« Histoire du Soldat » de Ramuz 1918, etc.

LE PEINTRE AUBERJONNOIS A 80 ANS

Le grand peintre René Aubertjonnais, né à Yverdon le 18 août 1872, fête ses 80 ans. Dessinateur, paysagiste, portraitiste, décorateur, Aubertjonnais est représenté dans les grands musées suisses; il a exposé aussi bien à l'étranger que dans son pays, notamment à la Biennale de Venise en 1948. On lui doit la décoration de la salle de réception du domaine du Dézaley (1935), de la galerie du musée de minéralogie du Palais de Rumine à Lausanne (1933), les décors et les costumes de l'« Histoire du Soldat » de Ramuz 1918, etc.

Dans nos Cantons

ARGOVIE

PROGRAMME ROUTIER

La Conseil d'Etat d'Argovie a élaboré la première partie du programme routier qui sera soumis au Grand Conseil. Il

FRIBOURG

TIR CANTONAL FRIBOURGEOIS

La Tir cantonal fribourgeois qui a débuté le 8 août, s'est terminé dimanche après-midi. Il a

SOUVENIRS DE HERMANN GEIGER

LE VOL DE HAUTE-MONTAGNE

Il est curieux d'observer les réactions des êtres humains face à l'aviation: les uns se sentent exaltés à la pensée d'avoir des ailes, de se balader en plein ciel, librement, de ne plus connaître ni frontière, ni contingent, ce matériel, de se sentir dévorer l'espace dans un élan. Les autres, au contraire, déjivrés de la pesanteur et de leur assise bien terrestre, éprouvent plus que de l'anxiété à la pensée d'être livrés à une mécanique lancée entre terre et horizon. On peut donc considérer à juste titre que le vol de haute montagne apparaît aux uns plus redoutable encore, aux autres encore plus exaltant. Car il y a des abîmes effrayants, à observer des crevasse sans fond, à se jouer des vents rabauffants, à se promener à travers les cimes, exactement comme l'oiseau des hautes altitudes.

« Dieu, que ton oeuvre est grande et belle! Car c'est un point magnifique qu'il faut relever dans la personnalité de notre ami: s'il est maître après Dieu à son bord, il ne cesse de rendre grâce cependant à Celui qui guide ses vols et qui règne sur toutes choses. Et c'est, je crois, dans cet esprit que notre pilote entreprend chacun de ses exploits, accompli jour après jour son devoir.

« Dieu, que ton oeuvre est grande et belle! Car c'est un point magnifique qu'il faut relever dans la personnalité de notre ami: s'il est maître après Dieu à son bord, il ne cesse de rendre grâce cependant à Celui qui guide ses vols et qui règne sur toutes choses. Et c'est, je crois, dans cet esprit que notre pilote entreprend chacun de ses exploits, accompli jour après jour son devoir.

« Dieu, que ton oeuvre est grande et belle! Car c'est un point magnifique qu'il faut relever dans la personnalité de notre ami: s'il est maître après Dieu à son bord, il ne cesse de rendre grâce cependant à Celui qui guide ses vols et qui règne sur toutes choses. Et c'est, je crois, dans cet esprit que notre pilote entreprend chacun de ses exploits, accompli jour après jour son devoir.

Il ne lui est jamais arrivé aucun accident ou incident matériel. Comme je m'étonnais de ce fait exceptionnel, il me répondit: « Dans le vol de haute montagne plus que partout ailleurs, il faut être excessivement prudent. Bien souvent, on pourrait être tenté de passer outre aux mauvais temps ou aux pressions météorologiques. On voudrait forcer le passage, mais il faut se reprendre et revenir à sa base. C'est une discipline de chaque instant, et ce n'est la première règle indispensable à tout pilote qui veut obtenir sa maîtrise. La montagne est traitée elle dissimule ses dangers, mais il s'agit de les deviner et de ne pas s'en jouer ».

Comme je demandais également à Hermann Geiger ce qu'il pensait de l'aviation de tourisme, et que je hasardais le fait que le développement considérable de l'aviation commerciale entraîne peut-être l'essor de l'aviation privée, il me répondit que même dans les grands aéroports, les pilotes privés peuvent très bien se poser et n'ont qu'à se conformer aux ordres qu'on leur donne. Là aussi,

Comme je demandais également à Hermann Geiger ce qu'il pensait de l'aviation de tourisme, et que je hasardais le fait que le développement considérable de l'aviation commerciale entraîne peut-être l'essor de l'aviation privée, il me répondit que même dans les grands aéroports, les pilotes privés peuvent très bien se poser et n'ont qu'à se conformer aux ordres qu'on leur donne. Là aussi,

Comme je demandais également à Hermann Geiger ce qu'il pensait de l'aviation de tourisme, et que je hasardais le fait que le développement considérable de l'aviation commerciale entraîne peut-être l'essor de l'aviation privée, il me répondit que même dans les grands aéroports, les pilotes privés peuvent très bien se poser et n'ont qu'à se conformer aux ordres qu'on leur donne. Là aussi,

MENLICA (Menthe, Mélisse, Camomille) quelques gouttes rafraichit l'eau et facilite la digestion. Prenez Garde! L'eau glacée détraque le foie, l'eau gazeuse ballonne l'estomac, mais... MENLICA (Menthe, Mélisse, Camomille) quelques gouttes rafraichit l'eau et facilite la digestion. Produit WEISER. Le nom garantit la qualité. Prix P.T. 20 et 30 le flacon. Dans toutes les bonnes Pharmacies et Drogueries.

J'ai rencontré l'autre jour le spécialiste des vols de haute montagne. Il s'appelle Hermann Geiger, et sa fonction est d'être sous-chef de l'Aérodrome civil de Sion, mais en réalité elle s'étend beaucoup plus loin. Lorsqu'il est alpiniste sans en danger, qu'on a perdu leurs traces, qu'on ne sait plus où les retrouver, le téléphone résonne à l'Aérodrome de Sion et on demande au pilote Geiger d'aller à leur recherche. Lorsque l'on construit une cabane dans un lieu très difficilement accessible, à qui demande-t-on de charrier les matériaux, de larguer le ravitaillement, ou même de se poser dans des endroits périlleux comme sur un glacier? Au pilote, Geiger.

J'ai rencontré l'autre jour le spécialiste des vols de haute montagne. Il s'appelle Hermann Geiger, et sa fonction est d'être sous-chef de l'Aérodrome civil de Sion, mais en réalité elle s'étend beaucoup plus loin. Lorsqu'il est alpiniste sans en danger, qu'on a perdu leurs traces, qu'on ne sait plus où les retrouver, le téléphone résonne à l'Aérodrome de Sion et on demande au pilote Geiger d'aller à leur recherche. Lorsque l'on construit une cabane dans un lieu très difficilement accessible, à qui demande-t-on de charrier les matériaux, de larguer le ravitaillement, ou même de se poser dans des endroits périlleux comme sur un glacier? Au pilote, Geiger.

J'ai rencontré l'autre jour le spécialiste des vols de haute montagne. Il s'appelle Hermann Geiger, et sa fonction est d'être sous-chef de l'Aérodrome civil de Sion, mais en réalité elle s'étend beaucoup plus loin. Lorsqu'il est alpiniste sans en danger, qu'on a perdu leurs traces, qu'on ne sait plus où les retrouver, le téléphone résonne à l'Aérodrome de Sion et on demande au pilote Geiger d'aller à leur recherche. Lorsque l'on construit une cabane dans un lieu très difficilement accessible, à qui demande-t-on de charrier les matériaux, de larguer le ravitaillement, ou même de se poser dans des endroits périlleux comme sur un glacier? Au pilote, Geiger.

The New Firestone DeLuxe CHAMPION. 55% plus résistant, 60% plus d'angles antidérapants, 32% de rendement kilométrique supérieur. EQUIPEZ VOS VOITURES DE PNEUS FIRESTONE CHAMPION DE LUXE. LE PNEU COMPORTANT LE MAXIMUM DE SÉCURITÉ. SULZER FRÈRES. LE CAIRE, ALEXANDRIE. 30, Avenue Fouad 1er, Imn. Union-Vie - Tél. 46568, R.C.C. 16539. 5, rue de la Gare du Caire, Tél. 23915, R.C.A. 10637.

ENTREPRISES ELECTRIQUES FARAD. Prop. Ch. A. HALBHEER, Rue Nabi Daniel, 6, 1er Et. TOUS GENRES D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES - REPARATIONS - ENTRETIEN - Téléphone 24914 (Siemens Orient S.A.)

YUGOSLAVENSKA LINIJSKA PLOVIDBA YUGOSLAV LINE. Services maritimes, postaux et commerciaux. Lignes régulières entre: L'ADRIATIQUE, L'EGYPTE, le LEVANT, L'AFRIQUE DU NORD, l'EUROPE SEPTENTRIONALE, les ETATS UNIS D'AMERIQUE, L'ARGENTINE. Pour tous renseignements s'adresser à: L. SAVON & Co. LTD. 2, Rue Toussou, B.P. 1684 - Tél. 27330 ALEXANDRIE R.C.A. 28060. 14, Rue El Forat B.P. 62 - Tél. 26194 PORT-SAID

FILATURE NATIONALE D'EGYPTE. S. A. E. ALEXANDRIE (R.C. Alex. 99). Capital: Lstg. 800.000. Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie, Teinturerie, Fil à Coudre. BUREAU à KARMOSO: Téléphone 21399. AGENCE au CAIRE 14, rue Gawhar el Qaid (Mousky) - Téléphone 51884 - R.C. CAIRE 934

MAGASINS DE VENTE A ALEXANDRIE: 14, Rue Chérif Pacha, ainsi que dans presque tous les quartiers de la ville. Sociétés-Sœurs de la FILATURE NATIONALE D'EGYPTE: SOCIETE EGYPTIENNE DES INDUSTRIES TEXTILES S.A.E. Tél. 25904. Usines à Moharrem Bey sur la rive gauche du Canal Mahmoudieh. Capital: L.E. 500.000. Tissage du coton, lin, jute et soie. Blanchisserie, Teinture et impression. (H.C.A. 128). SOCIETE EGYPTIENNE DE L'INDUSTRIE DE BONNETERIE S.A.E. Tél. 27492. Usines près du Pont de Moharrem Bey. Capital: L.E. 100.000. Tissage, Tricotage, Bonneterie, Blanchiment, Teinture de toute fibre textile. (R.C.A. 10259). NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS EMPLOYES: 10.000

SERVICES DIVINS



EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE 15, rue de la Poste

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 1952 9 h. 45 a.m. Culte en langue française.

DOMICILE DU PASTEUR CH. DUBOIS

A partir du 1er septembre, le pasteur et sa famille transporteront leur domicile à Mandara ou ils dirigeront le camp de la Y.W.C.A.

En dehors des heures de réception à l'Eglise, on pourra atteindre le Pasteur par téléphone No. 60778.

RECEPTION Du 1er juillet au 30 septembre, le pasteur reçoit au bureau de l'Eglise les mardi et vendredi entre 10 h. et midi.

En dehors de ces heures il reçoit au Presbytère mais sur rendez-vous. Téléphone au bureau No. 24249.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE 39 Avenue Fouad Ier

Le Pasteur et Mme Ecuyer sont en vacances à Corégomont, Jura Bernois, Suisse, pour les mois de juillet, août et septembre. Pendant leur absence, M. le Pasteur DuBois, d'Alexandrie veut bien se tenir à la disposition de l'Eglise en cas de nécessité.

On voudra bien retenir cette date et profiter de ces occasions de se recueillir au temple.

CERCLE SUISSE EMBABEH

Les menus fixes sont suspendus pendant la saison d'été. Messieurs les membres peuvent commander des repas à la carte.

S'il est un musicien, parmi les grands de notre époque, que nous devons considérer avec admiration, c'est bien Igor Stravinsky!

C'est qu'en effet, malgré l'éloignement actuel — Stravinsky vit maintenant en Amérique — il ne faut pas oublier que c'est dans notre Romandie que plusieurs de ses chefs-d'œuvre naquirent ou furent achevés.

Né en Russie en 1882, Igor Rodionovitch Stravinsky était le fils d'un baryton-basse célèbre du Théâtre impérial de St-Petersbourg.

Cependant, je crois que c'est plus par son travail personnel et indépendant que Stravinsky doit son métier, car il demeure un créateur inimitable.

Mais survient un homme qui déterminera de l'essor de Stravinsky! Serge Diaghilev, prince slave, qui vient de former les « Ballets Russes » auxquels tous les musiciens contemporains doivent au moins une de leurs œuvres.

CHALEUREUX HOMMAGE AU TOURISME SUISSE

Mardi 12 août, en fin d'après-midi, un autocar postal a conduit au sommet du Col de Simplon (2010 m.) une délégation composée de journalistes des Etats-Unis qui accompagnaient l'un des leurs, parmi les plus cotés et les plus compétents dans le domaine de la gastronomie et du tourisme, M. Maurice Dreicer, directeur de l'Office central suisse de New-York.

Ce faisant, nous ne sommes nullement devenus un peuple d'hôteliers obséquieux ou de portiers serviles comme d'aucuns le prétendent parfois avec quelque dédain.

En remettant cette distinction au distingué Ministre des Transports de la Suisse, M. Dreicer souligna que les expériences faites dans le monde entier lui permettent d'affirmer que la Suisse est le pays le mieux organisé pour l'accueil, l'hébergement et le transport de touristes étrangers.

« A more fitting site for this ceremony could hardly have been chosen. What could be a more impressive symbol of the lofty ideals that earned this award than the alpine majesty that surrounds us here at the summit of this pass? »

« Dans la répartition des richesses de cette terre, tous les pays n'ont évidemment pas été favorisés de la même manière. La Suisse n'a pas reçu en partage les trésors du sol et les matières premières qui contribuent dans une large mesure à la prospérité d'autres nations. Il nous manque aussi l'accès à la mer, les colonies

et bien d'autres ressources dont disposent les peuples marchands. En compensation, le Créateur nous a fait don de montagnes admirables, de lacs d'azur, de verts pâturages et d'un vin de bon cru. Ainsi, pour pouvoir vivre, la Suisse devint, par nécessité, un pays de tourisme. Et le dut vouer dès lors toute son attention à cette branche de notre économie nationale.

Ces derniers jours, j'ai pu constater que les hôtes d'outre-mer nous viennent toujours plus nombreux et que, d'une manière tout à fait inespérée, le Cervin est devenu le but d'excursion de tant d'Américains. Il semble que la goût de l'alpinisme remonte et que l'on recommence à apprécier la valeur morale et physique des ascensions de haute montagne. »

« Nous savons bien, a-t-il dit, que nos camarades nous attendaient dehors. Mais nous étions loin de supposer qu'ils étaient aussi nombreux. Nous étions entrés dans la grotte dans l'intention d'y rester une journée et demie, mais l'eau commençant à monter, nous décidâmes de n'y rester que 16 heures. Ce temps prévu était mathématiquement trop long et lorsque nous voulûmes ressortir, il nous fut impossible de passer le troisième siphon en partant de l'entrée du Höll-Loch. C'est alors que nous organisons notre séjour forcé. »

« L'hiver dernier, ajouta-t-il, nous nous étions déjà rendus dans la grotte avec l'intention de l'explorer. Dans une autre partie du Höll-Loch, située à 3 km. environ de l'entrée, nous avions établi nous-mêmes un camp de base où nous avions laissé vivres et matériel. Nous pûmes rejoindre ce camp, et c'est alors que nous fîmes l'inventaire de toutes les réserves laissées, les nôtres et celle de la S.S.S. Nous étions en mesure de tenir deux semaines encore.

« Nous avons tenu un journal de notre séjour, y notant les faits susceptibles d'être versés par la suite à nos archives. Nous allons reprendre maintenant notre journal et en tirer des conclusions à tête reposée. Et le professeur d'ajouter: « De grandes agences de presse m'ont offert de fortes sommes pour que je leur livre mon journal. Je m'y suis catégoriquement refusé. »

« Le professeur Boegli a encore déclaré qu'à aucun moment, ses camarades et lui n'avaient réellement souffert de la faim et du froid. « Nous nous faisons seulement du souci, m'a-t-il dit, pour nos parents, qu'on n'aurait guère pu espérer plus heureuse. Les quatre hommes sont sains et saufs. L'attitude du professeur Boegli, à sa sortie de la grotte, causa une certaine surprise. Dans les quelques phrases qu'il dit à l'intention de la presse, il fit peu de place aux remerciements à l'endroit des équipes de sauvetage et se montra très étonné de l'ampleur de l'organisation de secours. Il devait s'excuser le lendemain en présence du chef de la police de Schwyz et d'André Grobet.

« Je ne cesse de penser à mes parents qui sont sans nouvelles de moi. Que font-ils? Ils doivent être complètement affolés. Je pense qu'ils n'espèrent plus me voir vivant. Ce soir encore, nous avons chanté et dansé pour nous maintenir en forme. J'ai dansé avec mon professeur. Lui qui est toujours sérieux, je le tutoie et lui tape sur l'épaule. Cela me fait un drôle d'effet. »

« Tandis que cette équipe partait, une dernière conférence de presse avait lieu au hameau de Stalden. Trois journalistes seulement y assistaient: un représentant des journaux suisses allemands, un autre pour la France et un autre pour la presse romande. Le secrétaire de la police y assistait également.

« Le point de vue officiel nous fut donné sur la nécessité des sauvetages qui avaient été entrepris. La direction du sauvetage, nous a-t-on déclaré, ne pouvait pas se permettre de risquer des vies humaines pour tenter de rejoindre les quatre isolés. Elle a été dans l'obligation d'envisager une action prudente. Dimanche, à 16 heures, une patrouille de reconnaissance partit à l'intérieur du Höll-Loch. Elle rentra à 18 heures annonçant que les passages étaient bouchés et que l'eau montait. Nous savons maintenant que l'équipe du professeur Boegli a ce moment avait pris la décision de sortir. Elle se trouvait entre le camp de base de la S.S.S. et le troisième siphon, celui qui avait arrêté la progression des sauveteurs. La patrouille de secours suivante devait partir en nouvelle exploration vers 20 h. 30. C'est entre la rentrée de la patrouille de 16 heures et celle prévue pour la soirée que le professeur Boegli put se dégager ainsi que ses trois camarades. On connaît déjà les circonstances qui ont rendu possible cette sortie.

« Ici, dans la vallée du Muotathal, tout est à nouveau calme. Un déjeuner officiel réunit à Schwyz les dirigeants de la S.S.S. et le chef de la police. Ce soir déjà, tous les journalistes et photographes seront rentrés.

« On ne sait pas encore si l'affaire du Höll-Loch est officiellement classée. Il est possible qu'une enquête soit ouverte, mais nous n'en savons encore rien. Le temps est absolument magnifique et le ciel complètement lavé de ses nuages. Les gendarmes reprennent leur service habituel. Les soldats vont rejoindre leurs cartonnements et le guide de la partie aménagée de la grotte va pouvoir à nouveau y amener les touristes.

« Sous l'emprise de Nick Shadow, le nom de personnage diabolique — le pauvre Tom ne tarde pas à se lancer dans une vie de désordre dont l'apparition d'Anne, sa fiancée, admirable incarnation de la pureté et de la fidélité, ne saurait interrompre le cours. Bien au contraire, il fait un mariage grotesque et désireux avec Baba la Turque, un numéro de foire, et se lance dans des affaires où il laisse toute sa fortune.

« Ruiné, anéanti, ses biens vendus aux enchères, il va se voir réclamer son âme par celui qu'il a trop bien écouté, Nick Shadow, qui, au cours d'une scène nocturne dans un cimetière, révèle l'essence diabolique de sa personnalité. Comme « L'Histoire du Soldat », c'est par un jeu de cartes que le héros dispute son salut à Satan. Nick Shadow perd, mais Tom reste privé de la raison. Il mourra à l'asile d'aliénés, non sans avoir revu Anne au cours d'une scène qui est une des plus poignantes de toute l'œuvre.

« Ainsi sur une trame tenant autant de « Faust » que de « Don Juan », Stravinsky a élaboré, à travers des opéras italiens et mozartiens, à tel point que Stravinsky n'hésite pas à réintroduire dans ses récitatifs le clavecin auquel il confie une partie semblable à celle qu'écrivit Mozart pour « Don Juan » ou « Les Noces de Figaro ».

« S'il est un aspect où il faut terminer, c'est bien celui de la « Présence » de Stravinsky. Plus qu'un compositeur, parce qu'il se fait lui-même sans rendre de compte à quelque école que ce soit, « Je ne vis ni dans le passé ni dans l'avenir, dit-il. Je suis dans le présent. Je ne peux avoir conscience que de ce que j'écris aujourd'hui. C'est elle que je suis appelé à servir, et je la sers en toute lucidité. »

« Eh bien, cette vérité, nous souhaitons la connaître chaque fois qu'elle se manifestera, car nous avons à Genève interprété qu'il faut: Ernest Ansermet et l'Orchestre Romand! »

ALBEN JAQUIER

Les rescapés du Höll-Loch

Le professeur Boegli et ses camarades font le récit de leur captivité

« Nous savons bien, a-t-il dit, que nos camarades nous attendaient dehors. Mais nous étions loin de supposer qu'ils étaient aussi nombreux. Nous étions entrés dans la grotte dans l'intention d'y rester une journée et demie, mais l'eau commençant à monter, nous décidâmes de n'y rester que 16 heures. Ce temps prévu était mathématiquement trop long et lorsque nous voulûmes ressortir, il nous fut impossible de passer le troisième siphon en partant de l'entrée du Höll-Loch. C'est alors que nous organisons notre séjour forcé. »

« L'hiver dernier, ajouta-t-il, nous nous étions déjà rendus dans la grotte avec l'intention de l'explorer. Dans une autre partie du Höll-Loch, située à 3 km. environ de l'entrée, nous avions établi nous-mêmes un camp de base où nous avions laissé vivres et matériel. Nous pûmes rejoindre ce camp, et c'est alors que nous fîmes l'inventaire de toutes les réserves laissées, les nôtres et celle de la S.S.S. Nous étions en mesure de tenir deux semaines encore.

« Nous avons tenu un journal de notre séjour, y notant les faits susceptibles d'être versés par la suite à nos archives. Nous allons reprendre maintenant notre journal et en tirer des conclusions à tête reposée. Et le professeur d'ajouter: « De grandes agences de presse m'ont offert de fortes sommes pour que je leur livre mon journal. Je m'y suis catégoriquement refusé. »

« Le professeur Boegli a encore déclaré qu'à aucun moment, ses camarades et lui n'avaient réellement souffert de la faim et du froid. « Nous nous faisons seulement du souci, m'a-t-il dit, pour nos parents, qu'on n'aurait guère pu espérer plus heureuse. Les quatre hommes sont sains et saufs. L'attitude du professeur Boegli, à sa sortie de la grotte, causa une certaine surprise. Dans les quelques phrases qu'il dit à l'intention de la presse, il fit peu de place aux remerciements à l'endroit des équipes de sauvetage et se montra très étonné de l'ampleur de l'organisation de secours. Il devait s'excuser le lendemain en présence du chef de la police de Schwyz et d'André Grobet.

« Je ne cesse de penser à mes parents qui sont sans nouvelles de moi. Que font-ils? Ils doivent être complètement affolés. Je pense qu'ils n'espèrent plus me voir vivant. Ce soir encore, nous avons chanté et dansé pour nous maintenir en forme. J'ai dansé avec mon professeur. Lui qui est toujours sérieux, je le tutoie et lui tape sur l'épaule. Cela me fait un drôle d'effet. »

« Tandis que cette équipe partait, une dernière conférence de presse avait lieu au hameau de Stalden. Trois journalistes seulement y assistaient: un représentant des journaux suisses allemands, un autre pour la France et un autre pour la presse romande. Le secrétaire de la police y assistait également.

« Le point de vue officiel nous fut donné sur la nécessité des sauvetages qui avaient été entrepris. La direction du sauvetage, nous a-t-on déclaré, ne pouvait pas se permettre de risquer des vies humaines pour tenter de rejoindre les quatre isolés. Elle a été dans l'obligation d'envisager une action prudente. Dimanche, à 16 heures, une patrouille de reconnaissance partit à l'intérieur du Höll-Loch. Elle rentra à 18 heures annonçant que les passages étaient bouchés et que l'eau montait. Nous savons maintenant que l'équipe du professeur Boegli a ce moment avait pris la décision de sortir. Elle se trouvait entre le camp de base de la S.S.S. et le troisième siphon, celui qui avait arrêté la progression des sauveteurs. La patrouille de secours suivante devait partir en nouvelle exploration vers 20 h. 30. C'est entre la rentrée de la patrouille de 16 heures et celle prévue pour la soirée que le professeur Boegli put se dégager ainsi que ses trois camarades. On connaît déjà les circonstances qui ont rendu possible cette sortie.

« Ici, dans la vallée du Muotathal, tout est à nouveau calme. Un déjeuner officiel réunit à Schwyz les dirigeants de la S.S.S. et le chef de la police. Ce soir déjà, tous les journalistes et photographes seront rentrés.

« On ne sait pas encore si l'affaire du Höll-Loch est officiellement classée. Il est possible qu'une enquête soit ouverte, mais nous n'en savons encore rien. Le temps est absolument magnifique et le ciel complètement lavé de ses nuages. Les gendarmes reprennent leur service habituel. Les soldats vont rejoindre leurs cartonnements et le guide de la partie aménagée de la grotte va pouvoir à nouveau y amener les touristes.

« Sous l'emprise de Nick Shadow, le nom de personnage diabolique — le pauvre Tom ne tarde pas à se lancer dans une vie de désordre dont l'apparition d'Anne, sa fiancée, admirable incarnation de la pureté et de la fidélité, ne saurait interrompre le cours. Bien au contraire, il fait un mariage grotesque et désireux avec Baba la Turque, un numéro de foire, et se lance dans des affaires où il laisse toute sa fortune.

« Ruiné, anéanti, ses biens vendus aux enchères, il va se voir réclamer son âme par celui qu'il a trop bien écouté, Nick Shadow, qui, au cours d'une scène nocturne dans un cimetière, révèle l'essence diabolique de sa personnalité. Comme « L'Histoire du Soldat », c'est par un jeu de cartes que le héros dispute son salut à Satan. Nick Shadow perd, mais Tom reste privé de la raison. Il mourra à l'asile d'aliénés, non sans avoir revu Anne au cours d'une scène qui est une des plus poignantes de toute l'œuvre.

« Ainsi sur une trame tenant autant de « Faust » que de « Don Juan », Stravinsky a élaboré, à travers des opéras italiens et mozartiens, à tel point que Stravinsky n'hésite pas à réintroduire dans ses récitatifs le clavecin auquel il confie une partie semblable à celle qu'écrivit Mozart pour « Don Juan » ou « Les Noces de Figaro ».

« S'il est un aspect où il faut terminer, c'est bien celui de la « Présence » de Stravinsky. Plus qu'un compositeur, parce qu'il se fait lui-même sans rendre de compte à quelque école que ce soit, « Je ne vis ni dans le passé ni dans l'avenir, dit-il. Je suis dans le présent. Je ne peux avoir conscience que de ce que j'écris aujourd'hui. C'est elle que je suis appelé à servir, et je la sers en toute lucidité. »

« Eh bien, cette vérité, nous souhaitons la connaître chaque fois qu'elle se manifestera, car nous avons à Genève interprété qu'il faut: Ernest Ansermet et l'Orchestre Romand! »

ALBEN JAQUIER

UN GRAND MUSICIEN DU XXème SIECLE

IGOR STRAVINSKI

« Et ton avance dans la perfectionnement. Nait le « Sacre du Printemps » que devait créer Pierre Monteux en 1913, œuvre qu'il redonna cette année au Festival de Paris. Ce fut un scandale — en 1913, je précise! — devant un si monstrueux orchestre transformé parfois en gigantesque machine rythmique, des instruments encore jamais employés, une profusion sonore, une brutalité puissante et colérique.

1914: C'est pour notre pays le moment de connaître Stravinsky: il revient de Russie où il n'est jamais retourné depuis. Entre temps, Diaghilev avait confié la direction musicale des « Ballets Russes » à Ernest Ansermet. Celui-ci lui doit sa meilleure formation, et surtout son amour de la musique.

QUE VOIR CE SOIR ?

- Cinéma à Alexandrie: ALHAMBRA - Tél. 29054 - Beit el Saïd. AMIR - Tél. 27693 - « I'll get it for you wholesale » (Susan Hayward, George Sanders). ROUAD - Tél. 25832 - « Uniformes et grandes manœuvres » (Fernandel). LA CAITE - Tél. 71225 - « Please, believe me » (Deborah Kerr, Robert Walker). METRO - Tél. 22850/22859 - « Singing in the Rain » (Gene Kelly, Donald O'Connor). MOHAMED ALY - Tél. 25106 - « Jamaica Inn » (Charles Laughton, Maureen O'Hara). RIALTO - Tél. 24694 - « Macao » (Robert Mitchum, Jane Russell). RIO - Tél. 29036 - « Captain Pirate » (Louis Hayward, Patricia Medina). ROYAL - Tél. 26329 - « Fiamme of Araby » (Maureen O'Hara, Jeff Chandler). STRAND - Tél. 23322 - « Anna » (Silvana Mangano, Raf Vallone).

Chez Melki Maitre Drapier. Les meilleures draperies, les plus beaux coloris, au plus bas prix. MAISON PRINCIPALE: 13, Rue Tewfick. ANNEXE: 23, Place Mohamed Aly (Immeuble de la Dalra Yousoufia). TEL. 20438. R.C.A. 36449

s/s PACE RAPIDITE LUXE CONFORT d'Alexandrie directement pour: NAPLES - MARSEILLE - GENES et Service régulier Alexandrie/Beyrouth. Pour renseignements et billets, s'adresser à: G. BEYTS & Co. (INNES, BROWN & ANSARA, Succrs.) Alexandrie: 26, Rue Fouad Ier - Tél. 22217 - R.C.A. 29037. Le Cairo: 45, Rue Malika Farida - Tél. 42978. ainsi qu'à toutes les Agences de Voyage

W. ESCHER Branche Produits Pharmaceutiques 15, RUE TOUSSOUN PACHA, ALEXANDRIE 6, RUE EL BATAL AHMED ABDEL AZIZ, LE CAIRE. Magasin de vente à Alexandrie: 4, RUE MARIETTE PACHA.

MIEL PUR ABADIEH REINHART El Hawaber Dakalieh S'adresser à: REINHART & Co. 6, rue Adib ALEXANDRIE

Les produits pharmaceutiques SANDOZ sont en vente dans toutes les pharmacies du Proche-Orient SANDOZ S. A. BALE, (SUISSE)

BUFFET de la Gare des C.F.F. - Bâle. Le restaurant préféré pour sa bonne cuisine et son service rapide. Tél. 5 96 60. Charles Müller - Soutter. COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE SIEGE SOCIAL GENEVE. L'ASSURANCE sur la Vie est la PREVOYANCE idéale et donne une PROTECTION complète à la Famille. Conclure une Police est une NECESSITE sociale. Direction pour l'Orient: LE CAIRE, 39 Rue Kasr el Nil. Agence d'Alexandrie: 26, Rue Chérif Pachà

LES REPORTAGES DE LA N. R. L.

VISITE AU CHANTIER DE MAUVOISIN

où se construit l'un des plus hauts barrages d'Europe

Un «rideau» de béton armé sur Sembrancher. Depuis plusieurs mois déjà, le val de Bagné a changé d'aspect. Ce beau pays, autrefois si tranquille, où l'on venait déguster le fameux fromage à raclette, arrosé des grands crus valaisans, est aujourd'hui en proie à une fiévreuse activité. Déjà à Sembrancher, un chantier attire le regard : Un imposant viaduc de béton a surgi de terre, transformant complètement l'aspect du vieux bourg où s'arrêta l'armée de Napoléon avant de franchir les Alpes.

L'horlogerie suisse et la liberté du commerce international

Ce n'est pas l'horlogerie suisse seulement qui a accueilli avec satisfaction et soulagement la récente décision du président Truman, refusant d'augmenter les droits de douane sur les importations de montres. Les pays tout entier se sont montrés heureux de voir les rapports économiques entre la Suisse et les Etats-Unis se poursuivre dans le sens où chacun désire le voir aller. En effet, le peuple suisse, en général, est conscient de l'importance d'un commerce international libre, dont la Suisse s'est traditionnellement inspirée pour sa politique commerciale.

VACANCES AU PAYS

Plusieurs convois d'enfants suisses des régions de Bordeaux-Agen-Toulouse, de Marseille-Nice, de Lyon-Grenoble-Valence et de Haute-Savoie, sont arrivés à Genève, où ils ont été reçus par l'Aide aux enfants suisses de l'étranger, en collaboration avec Pro Juventute.

KHEDIVAL MAIL LINE S.A.E. SERVICE RAPIDE DE LUXE ALEXANDRIE - GENES - MARSEILLE - NAPLES par le s.s. "EL MALEK FOUAD" Prochains départs : Vendredi 5 Septembre, Vendredi 19 Septembre, Vendredi 3 Octobre, Vendredi 17 Octobre, Vendredi 31 Octobre, Vendredi 14 Novembre, Vendredi 28 Novembre, Vendredi 12 Décembre, etc., etc.

JAQUES - DALCROZE vu par sa sœur

Le deuxième anniversaire de la mort d'Emile Jaques-Dalcroze nous invite à revenir en arrière et à penser à la vie et à l'oeuvre de ce grand homme de notre pays. Or, pour nous parler de lui, quel guide meilleur trouverions-nous que sa sœur et collaboratrice de toujours, Mme Brunet-Lecomte. C'est donc du livre que Mme Brunet-Lecomte a écrit sur la vie et l'oeuvre de son frère que nous allons parler ici.

LA TERRE QUI MEURT

Il y a, en Europe, un véritable malaise qui provient du déséquilibre des proportions entre la population agricole, la population industrielle et la partie restante, que l'on désigne du nom de « secteur tertiaire ». Celui-ci représente sur notre continent (abstraction faite de l'URSS) quelque 46 millions d'hommes et de femmes, contre 35 millions seulement aux Etats-Unis, une quinzaine de millions pour l'Union soviétique et 20 ou 30 millions pour le reste du globe. C'est là une situation assez grave, dont s'inquiètent à juste titre ceux qui préparent cette « Union économique européenne » de demain.

en usine et l'agriculture se rapprocher de l'industrie sur ses conditions de travail. Mais dans notre pays de petite propriété, cette solution est pratiquement exclue ou ne peut être qu'exceptionnelle. L'exploitation familiale reste de règle : encore faut-il que famille il y ait ! Les familles paysannes sont aujourd'hui beaucoup plus petites qu'il y a cinquante ans. Une statistique récente signalait que le nombre des adultes s'y trouvait réduit de 100.000 et celui des enfants de 110.000 par rapport à la fin du siècle dernier.

Mais, ajoutée-elle, ce n'est pas à l'honneur de notre pays, car ce sont généralement des bagarres entre Valaisans et Suisses-allemands (comme au service militaire!). Nous passons parfois des nuits fort agitées. Hier soir, par exemple, où a cambriolé le bureau d'une importante entreprise à deux pas d'ici. Des inconnus ont trouvé moyen de sortir un gros coffre-fort et de le transporter au bord de la Dranse où ils l'ont vidé des quelque 5000 francs qu'il contenait ! Et tandis que nous bavardons ainsi à la terrasse de l'hôtel, deux gros camions chargés d'ouvriers montent à Mauvoisin et nous arrosent de poussière. Nous allons les suivre.

Car il y a peut-être de l'existence même du pays. J. HUGLI. Mais le plus admirable et le plus réconfortant du livre de Mme Brunet-Lecomte c'est que l'auteur, elle nous prouve qu'à l'encontre de beaucoup d'autres artistes, Jaques-Dalcroze ne se laissa jamais abattre ni décourager et que toujours et à tous les moments de sa vie et de ses oeuvres, sa joie de vivre et son meilleur optimisme reprirent le dessus.

A la conquête de l'Everest

Une nouvelle expédition suisse de l'Himalaya a quitté l'aérodrome de Genève-Cointrin pour la Nouvelle-Delhi. Elle se compose du Dr Gabriel Chevalley, médecin, chef de l'expédition, de trois guides et de deux alpinistes. L'expédition s'efforcera de vaincre le mont Everest, qui est le plus haut du monde.

VOTRE SANTE

ON N'ATTRAPE PAS DE MOUSTIQUES AVEC UN GOBE-MOUCHES... Pendant la deuxième guerre mondiale, beaucoup de soldats venant d'Europe et d'Amérique furent dirigés vers les régions du Pacifique, afin d'y combattre les Japonais. Sous ce climat chaud, dans ces petites îles couvertes de bois touffus, une lutte acharnée s'engagea. Non seulement à cause des opérations militaires les soldats eurent bien des problèmes, à résoudre mais le fait que la plupart n'étaient point acclimatés était aussi fort embarrassant. C'est que sous les tropiques bien des maladies sont répandues qui étaient inconnues au grand nombre d'entre eux.

AU FIL DES JOURS

Les objets malveillants

Il y a des objets malveillants, et surnois, taquins, qui semblent hantés par un esprit diabolique. Un ami prétend que mon raisonnement pêche par la base : « Si les objets étaient tels que tu les présentes, c'est qu'ils auraient une âme ». Cette objection me tourmente, car ou je dois admettre, en effet, qu'il est impossible aux objets d'avoir des réactions humaines, ou je dois constater que tous les hommes - sans exception - ont un penchant à l'injustice.

HENRY N. BEJA (EGYPT) 28, Bid Said Ier. - Tél. 28012 AGENT MARITIME D.F.D.S. COPENHAGEN Egypte - Palestine - Liban - Turquie - Grèce

BANQUE OTTOMANE FONDEE EN 1863 CAPITAL ... Lst. 10.000.000 VERSE ... Lst. 5.000.000 LONDRES, MANCHESTER, PARIS, MARSEILLE, ISTANBOUL, CASABLANCA.

BANQUE MISR Société Anonyme Egyptienne Inscrite au Rég. du Comm. du Caire Sub. No. 2 Fondée en 1920 Siège Social LE CAIRE - 151, Rue Emad el Dine Succursale: ALEXANDRIE - Rue Stamboul

JACOT - DESCOMBES & Co. BIAGINI, BUCHTER & Cie. Succrs. ALEXANDRIE: 7, Rue Sidi Metwalli - Tél.: 27.227-27228 LE CAIRE: 21, Avenue Fouad Ier. - Téléphone 53.959

BROWN BOVERI Machines et Appareils électriques - Turbines à vapeur - Chaudières - Velox - Centrales - Transformateurs - Moteurs - Soudure à l'arc - Traction électrique. SCHLIEREN Ascenseurs - Monte-charge. LANDIS & GYR Compteurs électriques. L. de ROLL Equipements pour la métallurgie, les industries chimiques, etc. BUHLER FRERES Machines de meunerie. HARTMANN & BRAUN Instruments de mesure. MICAFIL Matériel isolant. SOCIETE SUISSE POUR LA CONSTRUCTION DE LOCOMOTIVES ET MACHINES Moteurs diesel, machines à vapeur et compresseurs. PROJETS D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES, THERMIQUES ET FRIGORIFIQUES - ELABORATION DE DEVIS - EXPERTISES - INSPECTION - SURVEILLANCE.